

**COMPTE RENDU de L'ENSEMBLE des  
COMITÉS CONSULTATIFS de QUARTIER :  
DU 30 novembre 2010**

Réunion animée par Didier GARNIER, Maire de Lamorlaye  
Michel MADELEINE, Sylvine CROS, Jean-Pierre BONNINGUE, Richard CREPON et Didier ARHUR  
représentant la Police Municipale.

Monsieur le Maire Didier GARNIER et Michel MADELEINE remercient tous les participants qui sont venus à cette réunion en bravant les conditions atmosphériques. (57 personnes ont émargé les listes de présence)

Il a été distribué à chaque participant :

- 1 exemplaire du compte rendu de la partie commune des réunions du 2<sup>ème</sup> semestre
- 1 exemplaire du **projet** de compte rendu des questions diverses de son propre quartier
- 1 exemplaire du **projet** de la modification de la charte de septembre 2008

**ORDRE DU JOUR**

**I – Approbation des comptes rendus des réunions des comités consultatifs de quartiers du 2ème semestre 2010**

**Annexe 1** : Questions diverses « CENTRE VILLE » *projet modifié et validé*

**Annexe 2** : Questions diverses « PLEIN SOLEIL » *projet validé*

**Annexe 3** : Questions diverses « LES BIHAUNES, LA MONTAGNE, LAMARTINE » *projet validé*

**Annexe 4** : Questions diverses « LA SEIGNEURIE, LE HARAS DU COQ, LE MARAIS »  
*projet modifié et validé*

**Annexe 5** : Questions diverses « LA ZONE HIPPIQUE, LA LIBERATION » *projet modifié et validé*

**Annexe 6** : Questions diverses « LE LYS » *projet modifié et validé*

**II– Projet de modification de la charte**

A plusieurs reprises, lors des réunions du début d'année, des remarques ont été faites sur le fonctionnement de la Charte de septembre 2008.

Décision fut prise de mettre sa révision à l'ordre du jour des réunions du 2<sup>ème</sup> semestre 2010, sachant qu'il est écrit dans le préambule : « Elle sera régulièrement évaluée et pourra, si le besoin s'en faisait sentir, être modifiée ».

Après concertation, une mise à jour de cette Charte a été proposée et approuvée par une large majorité des élus des comités consultatifs de quartiers présents. Sauf Mr Auckland qui avait, lui, un avis différent, estimant que la Charte est un « copier coller » plus ou moins heureux, que sa complexité la rendait inutile et qu'il serait plus pertinent d'imiter nos voisins de Chantilly, qui ne fonctionnent qu'avec un document de travail simplifié.

Pour entrer en vigueur, début 2011, la Charte modifiée sera présentée pour acceptation au prochain Conseil Municipal.

De nouvelles élections seront proposées début 2011 pour un mandat se terminant simultanément avec la mandature en cours.

Monsieur le Maire demande à Monsieur MADELEINE et à Madame CROS d'organiser début 2011 les prochaines élections, les élus des quartiers sont invités s'ils le souhaitent à participer à cette préparation.

### **III – Revoir le nombre et le fonctionnement des réunions.**

#### **Nombre :**

- Il est prévu pour 2011, 2 réunions (réputées publiques) par quartier, annoncées dans le Bulletin d'Informations Municipales (BIM) et les panneaux défilants.
- 1 réunion de coordination de l'ensemble des groupes d'animation (cette réunion n'étant pas ouverte au public).
- Monsieur le Maire demande à Monsieur MADELEINE de proposer en janvier, à l'ensemble des élus un calendrier des réunions prévues en 2011.

#### **Fonctionnement :**

- Voir les modalités de la charte modifiée.

En fin de réunion Sylvine CROS intervient pour rappeler le succès de la fête des voisins de 2010 et propose sa reconduction pour 2011, l'ensemble de l'assistance est enthousiaste. Sylvine CROS va donc prendre contact avec l'organisme qui nous fournit le matériel et demande surtout à chaque quartier de bien formuler et quantifier ses besoins.

***RAPPEL : LA FÊTE DES VOISINS AURA LIEU LE 27 MAI 2011***

***Rédacteur : Michel MADELEINE***

Fin de la réunion à 22h30

**3/12/2010**